

À propos des organisateurs

Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) (www.sifee.org) est une organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif. Il est un regroupement d'organisations membres formées de professionnels spécialisés en évaluation environnementale. Ses membres sont issus principalement des pays francophones d'Afrique, d'Amérique et d'Europe et regroupe des organismes gouvernementaux, associatifs, universitaires et corporatifs (bureaux d'études et entreprises privées, publiques ou mixtes). Soutenu principalement par les ministères français et québécois chargés de l'Environnement et par le ministère français des affaires étrangères ainsi que par l'IEPF, le SIFÉE anime également un réseau de près de 2000 professionnels. Il organise des Colloques internationaux ainsi que des sessions de formation, afin de remplir une de ses principales missions qui est de renforcer la compétence des spécialistes et décideurs francophones dans les secteurs de l'évaluation environnementale, de la participation publique et du développement durable. Il diffuse également de la documentation sur les méthodes et outils en vue d'apporter une information pertinente aux autorités compétentes en matière de développement durable.

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) (www.iepf.org) est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui contribue au renforcement des capacités nationales et au développement de partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Basé à Québec, il est né en 1988 de la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres. En 1996, cette action a été élargie à l'Environnement. La mission de l'IEPF vise à travers ses activités - formation, information, actions de terrain et concertation - une meilleure gestion et une meilleure utilisation des ressources énergétiques ainsi que l'intégration de l'environnement dans les politiques nationales dans une perspective durable et équitable. Tels sont les buts des interventions spécifiques de l'IEPF menées en synergie avec les autres programmes de l'Organisation internationale de la Francophonie et notamment ceux issus de la Mission D du Cadre stratégique décennal de la Francophonie : « Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité ».

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) comprend dix États membres : la République d'Angola, la République du Burundi, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise, la République de Guinée Équatoriale, la République Démocratique de Sao Tome & Principe et la République du Tchad. L'objectif fondamental poursuivi par la CEEAC concerne la promotion et le renforcement d'une coopération harmonieuse et un développement dynamique, équilibré et autoentretenu dans tous les domaines de l'activité économique et sociale.

Le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) (www.minep.gov.cm) a pour missions d'élaborer, mettre en œuvre et suivre la politique environnementale au Cameroun. Sa création est liée à la volonté du gouvernement de mener des actions efficaces en vue d'assurer aux populations un environnement sain. Sa principale mission est l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique environnementale et de la protection de la Nature. À ce titre, il est en charge de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou sous régionale en matière d'environnement.

Le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SÉEAC) (www.seeaonline.org) se veut être reconnu comme un pôle d'excellence en matière de renforcement des capacités en évaluation environnementale et de sa promotion comme outil privilégié d'intégration des aspects liés à l'environnement dans la prise des décisions en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations dans le cadre d'un développement équilibré et durable dans la sous-région Afrique centrale. Plus spécifiquement, le SÉEAC veut servir de cadre d'échanges scientifico-professionnels devant contribuer à garantir le recours aux meilleures pratiques et à l'observation des règles de rigueur de déontologie et d'éthique dans la conduite des évaluations environnementales. Il compte contribuer à la mise en cohérence des activités de ses associations nationales membres et servir d'interface efficace entre les associations nationales et le vaste univers de l'évaluation environnementale.

La Communauté de Pratique en ÉcoSanté en Afrique de l'Ouest et du Centre (COPES-AOC) (www.copes-aoc.org) est un projet qui vise à promouvoir la formation et la recherche en ÉcoSanté en vue du développement durable, grâce à l'intégration de l'approche ÉcoSanté dans les universités et écoles supérieures de formation, de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'agira, à travers la mise en œuvre de ce projet, d'apporter aux décideurs et aux communautés des pays concernés, des réponses concrètes aux problèmes de santé environnement et de développement durable. La vision des acteurs engagés dans ce processus d'institutionnalisation est de « réconcilier l'homme avec son environnement à travers l'éducation et la recherche en vue d'un développement durable ». Ce rêve exige la mise en place d'un nouveau cadre d'éducation et de formation, de recherche et d'échange solidaire avec les scientifiques, les membres des communautés, les autorités politiques, les représentants de groupes intéressés.

Le Réseau pour le Renforcement de Capacités et le Partage d'Expérience en Evaluation Environnementale en Afrique (CLEAA) (www.cleaa.net) a été créé en 2000 grâce à l'appui financier de la Banque Mondiale et du royaume des Pays-Bas. Ses objectifs sont les suivants : faire progresser l'art et la science de l'évaluation d'impact et son application aux niveaux national, régional et international; soutenir le développement de l'EIE pour améliorer le développement durable et le bien-être socio-économique; fournir des forums d'échange d'idées pour stimuler l'innovation dans l'application et l'utilisation efficace de l'EIE comme outil de planification et de prise de décision; établir et maintenir une EIE Centre d'information qui facilitera l'harmonisation des méthodes d'EIE et de la pratique et renforcera la conservation et la gestion des ressources naturelles et de l'environnement en Afrique de l'Est ; soutenir les associations nationales dans les évaluations d'impact.